

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 août 2015 à 20h30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

David FEUFEU, Valérie BROCHARD, Jean-Luc GIRARD, Joël AUBIN, Mickaël BOUDIER, Aurélien RIBETTE, Catherine LAMARCHE, Eliane BOINOT, Denis GAILLARD, Ludovic CHALEROUX, Lee GILL, et Jean-Christophe REAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS ABSENTS : Anne-Laure SIGOGNEAU, Xavier AUBRUN, Isabelle GAULT.

Secrétaire de séance : Jean-Christophe REAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur

Date de convocation : 21 août 2015

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1 – SUBVENTIONS 2015 : Associations, Adhésions, Indemnités

Valérie BROCHARD détaille au Conseil municipal les différentes subventions allouées aux différentes associations communales et organismes divers.

Un courrier leur sera envoyé pour rappeler les modalités et conditions nécessaires pour bénéficier de cette aide financière.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes, **qui ne seront versées comme convenu qu'après réception du bilan 2014 et de leur solde de trésorerie :**

Anciens AFN	100
Donneurs de sang	100
ESGL (foot)	500
ACCA Chasse	85
La Joie de Vivre	200
Comité des Fêtes	100
Solidarité missionnaire	100
Amis église St Hilaire	100
L'Art en folie	250
La Chonchonade	1 000
<hr/>	
Richesse Protec.Pat.	85
ADMR.....	200
Radio Gâtine	50
Banque alimentaire	100
<hr/>	
Chambre des Métiers	37 /élève
Maisons Familiales Rurales	37 /élève
Ecoles diverses	37/ élève

et les adhésions suivantes :

Dével. Transp. Ferro.....	75
CAUE	100
Val d'Or	25
FDGDON (ennemis des cultures)	690

Indemnité de gardiennage de l'église 119,55€

Ces montants sont inscrits au budget 2015.

2- Communauté de Communes Parthenay Gâtine : Approbation Rapport annuel 2014 sur la qualité du service public de collecte et traitement des déchets ménagers.

Monsieur le Maire décide de reporter ce point à la prochaine réunion de Conseil car le rapport n'a pas encore été transmis et ces rapports sont à approuver avant le 30 septembre 2015.

3- SMEG : rapport annuel SPANC

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité de l'eau pour l'assainissement non-collectif a été transmis par le Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine afin de le consulter et de l'approuver.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité ce rapport.

4 : ADHÉSION DE LA VILLE DE THOUARS AU SEVT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de la séance du 09 juillet 2015, le Comité

Syndical du SEVT a donné son accord pour que la ville de Thouars adhère au SEVT à partir du 1^{er} janvier 2016.

Cette demande d'adhésion formulée par la ville de Thouars par délibération du 18 juin 2015 précise que celle-ci se fera par :

- Le transfert de l'actif et du passif du budget de l'eau, y compris le solde de trésorerie qui correspondra au compte 451001 débiteur (positif) ou créditeur (négatif) du budget annexe de l'eau de la ville de Thouars vers le SEVT,
- Le transfert des restes à payer, des restes à recouvrer et des opérations sur les comptes de tiers non dénouées au 31 décembre 2015 vers le SEVT.
- Le transfert de l'ensemble des droits et obligations, créances, dettes et contrats, l'ensemble des comptes de bilan et des comptes de tiers,
- le transfert des emprunts en cours concernant le service d'eau vers le SEVT,
- le transfert en pleine propriété des biens inscrits à l'inventaire du budget de l'eau vers le SEVT,
- le transfert des restes à payer et des restes à recouvrer au 31 décembre 2015 du budget de l'eau vers le SEVT,
- le transfert des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget de l'eau au 31 décembre 2015 au SEVT,
- le transfert du droit à déduction de la TVA (4^è trimestre 2015),
- le transfert du personnel affecté à la Régie de l'eau au 31 décembre 2015, hors personnel mis à disposition,

LE CONSEIL MUNICIPAL, ACCEPTE à l'unanimité l'adhésion de la ville de Thouars à compter du 1 janvier 2016 au sein du SEVT aux conditions énoncées ci-dessus.

5- QUESTIONS DIVERSES

5.1 Signalement chats errants

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande de Mme BOUILLAUD Jacqueline qui se retrouve régulièrement avec des chats errants, et souhaiterait que la commune s'en occupe, à savoir peut-être une stérilisation, se renseigner sur les coûts ?

Une petite note sera diffusée à ce sujet dans le prochain Echo Gourgéen.

5.2 Accord numérisation documents archives

Suite au courrier de M HAMEL qui demande des copies d'un nombre important de documents sur la seconde guerre mondiale repérés déjà dans les archives de la Commune, pour la publication d'un ouvrage, Monsieur le Maire signale au Conseil qu'il a répondu à M HAMEL qu'il serait plutôt favorable de numériser ces documents avec un appareil photo plutôt que de les photocopier un par un qui prendrait plus de temps et qui risque de nuire à la bonne conservation de ces écrits.

5.3 Refus DETR 2015 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Sous-Préfecture de Parthenay vient de refuser dans sa dernière commission la demande de subvention DETR 2015 pour les travaux de sécurisation et d'accessibilité de la rue de la Commanderie.

Les raisons invoquées sont : pas d'aide pour les réhabilitations de voirie ou des travaux simples de voirie.

Monsieur le maire souhaite demander un rendez-vous pour avoir des explications plus détaillées sur les travaux de voirie concernant la catégorie « Sécurité » et « Aménagement et cadre de vie ».

5.4 Ecoles :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nettoyage extérieur autour des bâtiments de l'école publique a été effectué. Monsieur le Maire propose de chiffrer le temps passé par les Adjointes Techniques à faire cet entretien et soumettre le remboursement à la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine. Pour infos les agents communaux de certaines collectivités ont été mis à disposition pour la Communauté de Communes à partir du mois septembre 2014 et les communes n'ont toujours pas été remboursées depuis 9 mois. A Gourgé Elise MOREAU notre adjoint technique a été mis à disposition pour l'école publique mais la Commune n'a pas toujours pas été remboursée après trois rappels auprès du service Ressources Humaines.

5.5 Fibre optique

Monsieur le Maire signale au Conseil qu'il a assisté à une réunion organisée par la Communauté de Communes pour desservir toutes les communes en fibre optique pour favoriser les villages écartés du bourg et pour bénéficier du haut débit internet mais cela a un coût qui sera supporté par les communes, pour Gourgé un coût de 5000 à 6 000 € est à envisager. Une autre réunion sera prévue en fin d'année pour finaliser ce projet. Un compte-rendu sera envoyé afin de pouvoir disposer d'informations détaillées sur les lignes alimentées en ADSL.

5.6 Projet nouveau Centre Intercommunal d'Action Sociale

Ce projet est toujours en cours de discussion pour que la compétence sociale évolue avant le 31 décembre 2015. Un compte-rendu de la réunion communautaire du 26 août 2015 sera transmis qui récapitulent les modes de fonctionnement actuel de chaque commune.

5.7 Point terrain multisport et aire de jeux pour enfants

Monsieur Jean-Luc GIRARD a rencontré Mme DRIANT du service territorial de l'architecture et du patrimoine afin de revoir sur place les réserves émises suite à son courrier du 22 juin 2015.

Aire de jeux pour enfants rue du Puits Calain : les jeux seront regroupés entre eux et seront installés sur un revêtement qui amortit les chutes (conforme au règlement de sécurité pour la hauteur supérieure à 70 cm)

Terrain de sport chemin Saint Mathurin : Muret à garder coté route, Prévoir des arbres à replanter (essences locales) coté SENEUIL,

La couleur des montants métalliques entourant le terrain sera de couleur grise, intérieur en bois, après délibération par 10 voix pour gris et 2 voix pour vert foncé.

Par rapport au montant indiqué dans l'appel d'offre, la diminution des surfaces devraient entrainer un coût inférieur, la Sté ALLEZ doit le chiffrer et nous l'adresser.

Mme DRIANT n'est pas opposée à ce qu'il soit procédé à un aménagement autour de l'église en lui faisant parvenir pour acceptation les schémas modificatifs par rapport à l'actuel ; les travaux pouvant être réalisés en régie.

Il en est de même pour la rampe de protection de l'escalier extérieur à la Sacristie.

Le début des travaux est prévu mi octobre pour se finir à la fin de ce mois.

5.8 Marché producteurs

Valérie BROCHARD signale que la prochaine commission vie associative est le 31 aout 2015 à 19 h, et le sujet sera de finaliser le règlement pour le prochain marché des producteurs qui devrait commencer le 16 octobre 2015 et continuer tous les quinze jours.

Un autre rendez-vous est prévu le 02 septembre avec Noémie PILLET de l'Association Tourisme en Gâtine pour le projet de parcours artistique avec le SMVT ;

INFOS

Prochaine réunion aussi pour organiser le concours des villages fleuris est prévue le mercredi 03 septembre 2015 à 11 h avec le conseil général.

Valérie BROCHARD signale aussi au Conseil Municipal qu'un animateur sportif peut être mis à disposition par la Communauté de Communes dans le cadre du projet city stade.

Repas des Aînés : il est prévu le 26 septembres 2015 avec une animation musicale et des livres de chants.

Rappel des délibérations du 26 août 2015

1- SUBVENTIONS 2015 : Associations, Adhésions, Indemnités

3 SMEG : rapport annuel SPANC

4 ADHÉSION DE LA VILLE DE THOUARS AU SEVT

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure Absente	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier Absent
GAILLARD Denis	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee	AUBIN Joël
GIRARD Jean-Luc	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle Absente	LAMARCHE Catherine